



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.accvm.ca

Pour diffusion immédiate

Réaction de l'ACCVM au budget fédéral 2018

Les mesures budgétaires sont insuffisantes pour promouvoir une croissance durable

Ottawa (Ontario), le 27 février 2018 – Le budget fédéral 2018 ne contient pas suffisamment de mesures pour garantir le maintien de la forte reprise économique et le rythme de création d'emploi de l'an dernier. Alors que la croissance et l'emploi sont à la hausse aux États-Unis et partout dans le monde, le gouvernement prévoit que le taux de croissance moyen du PIB réel sera légèrement inférieur à 2 % pendant la durée de l'horizon budgétaire qui est de 5 ans et il néglige les risques de ralentissement de la croissance. Une croissance économique forte et durable et un accroissement des possibilités d'emploi sont indispensables pour que la classe moyenne du Canada puisse prospérer.

Il est peu probable que les dépenses des entreprises puissent fournir un grand soutien à l'économie au cours des quelques prochaines années. En effet, les perspectives sont assombries par de nombreuses incertitudes entourant les négociations de l'ALENA, l'impact des réformes fiscales aux États-Unis et les problèmes d'affaires des entreprises du secteur de l'énergie. « Malgré le peu de marge de manoeuvre fiscale, le gouvernement aurait pu envoyer un signal positif d'appui à la mobilisation des capitaux et à l'expansion des entreprises partout au pays en adoptant diverses mesures ciblées dans le budget. Ces mesures auraient renforcé la confiance des entreprises et augmenté les dépenses en immobilisations », a déclaré Ian Russell, président et chef de la direction de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières.

Encore une fois, le budget n'a pas établi d'objectif fiscal pour orienter les dépenses publiques. « Un plan fiscal crédible raffermirait la confiance dans des taux d'imposition stables et les programmes gouvernementaux même si la conjoncture commerciale se détériore », a ajouté M. Russell, « ce qui augmente les dépenses en immobilisations ».

L'ACCVM est déçue que le gouvernement fédéral n'ait pas adopté un incitatif fiscal ciblé assujéti à la discipline du marché pour aider les petites et moyennes entreprises à vendre leurs actions sur les marchés canadiens. Des entreprises de taille moyenne performantes et en croissance sont indispensables pour profiter des occasions d'affaires au Canada et sur les marchés internationaux. L'ACCVM avait recommandé l'adoption d'une version canadienne du programme britannique d'investissement dans l'entreprise (EIS) qui a été couronné de succès.

L'ACCVM avait aussi demandé une révision en profondeur du régime fiscal canadien. Une telle révision aurait dû être faite depuis très longtemps étant donné la complexité des taux, crédits et déductions du régime fiscal canadien, et la mise en oeuvre des réformes fiscales aux États-Unis.

Enfin, il est peu probable que d'autres rajustements aux récentes propositions fiscales portant sur les revenus des grandes sociétés fermées générés par des placements passifs répondront aux préoccupations fondamentales de l'ACCVM à l'endroit des propositions gouvernementales ni qu'ils tiendront compte que ces sociétés sont une source importante de capital de risque et que leurs taux d'imposition effectifs sont équitables.

Nous nous félicitons que le gouvernement fédéral entreprenne une révision en profondeur des régimes de retraite des entreprises en cas de faillites.

L'ACCVM – Porte-parole des sociétés de courtages en valeurs mobilières du Canada

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses [123 membres](#) qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les sociétés. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces. Pour plus d'information, consultez le site www.accvm.ca.

- 30 -

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Michael Gotzamanis
Directeur principal des communications
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)
416 687-5475 – ligne directe au bureau
416 320-6920 – cellulaire
mgotzamanis@iac.ca